

(<sup>1</sup>)

( N° 109. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 22 MARS 1871.

---

Crédits provisoires à valoir sur les budgets des Départements de l'Intérieur et des Travaux Publics, pour l'exercice 1871 (1).

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. DE LEHAYE.

---

MESSIEURS,

Les allocations demandées tendent à faire face aux dépenses de ces deux Départements jusqu'au 31 mai prochain.

Ces crédits, joints à ceux alloués par la loi du 30 décembre dernier, montent à peu près aux cinq douzièmes des dépenses de l'année.

La commission, à l'unanimité, propose l'adoption du projet.

*Le Rapporteur,*  
DE LEHAYE.

*Le Président,*  
THIBAUT.

---

(1) Projet de loi, n° 107.

(2) La commission était composée de MM. THIBAUT, président, DUMORTIER, ROYER-DE BEER, VERMEIRE, MULLER, DE LEHAYE et BILBUYCK.

---